

Villecroze

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Ville de
Villecroze



Sommaire

Le mot du Maire	p. 3
Tourisme	p. 4
Informations pratiques	p. 6
Travaux	p. 8
CCAS	p. 10
Prévention	p. 11
Associations	p. 12
Festivités	p. 16
État civil	p. 16



De **nouveaux** commerces à **Villecroze**

Nathalie et Fabrice Alric ont choisi Villecroze pour installer leur boutique d'antiquités et de décoration. Ouverte depuis octobre 2012, la boutique accueille la clientèle dans un climat chaleureux et confortable. De la boutique, le client peut découvrir le jardin et se laisser aller à la flânerie, bercé par la fontaine.

Contact : Antiquités Décoration
 7, place de l'Eglise
 Téléphone : **04 94 73 08 66**
 Mobile : **06 03 34 52 41**
 Courriel : fabricealric@laposte.net

D'autres commerces sont en cours d'installation. En face de l'office de tourisme, l'atelier Bois d'Ame va bientôt ouvrir ses portes. Le maître des lieux en est Ludovic Hernandez, artiste libre comme il se définit lui-même.

Contact : Atelier Bois d'Ame
 1246, route de Draguignan
 Mobile : **06 99 39 26 12**
 Courriel : atelierboisdame@gmail.com
 Site internet : <http://boisdame.overblog.fr>

Dans l'ancien local de la Maison de la Presse, une salle de sport ainsi qu'une galerie de peinture, tenue par Emma Lewis, vont ouvrir prochainement.

De plus, depuis le 19 décembre, une boulangerie est ouverte sur la commune. En effet, c'est l'artisan-boulangier Loïc Nervi qui a ouvert, près de l'épicerie, la boulangerie Le pain doré.

LA MAIRIE EST OUVERTE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
 08h30-12h00 et 13h30-17h00,
 Jeudi de 8h30 à 12h00
 Tél. : 04 94 70 63 06 - Fax : 04 94 67 53 29
 Courriel : accueil@mairie-villecroze.com
 Site : www.mairie-villecroze.com

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi de 16h30 à 18h00
 Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
 Jeudi de 10h00 à 12h00
 Samedi de 10h00 à 12h30
 Tél. : 04 94 67 33 98
 Courriel : bibliotheque@mairie-villecroze.com

ÉTAT-CIVIL, AFFAIRES SCOLAIRES, VIE ASSOCIATIVE, ÉLECTIONS

Réception du public :
 Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
 Courriel : etatcivil@mairie-villecroze.com

C.C.A.S.

Réception du public :
 Lundi, mercredi et vendredi matin.
 Courriel : ccas@mairie-villecroze.com

URBANISME

Réception du public :
 Lundi, mercredi et vendredi après-midi
 Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.com

Chers amis Villecroziens,

La fin d'année a été l'occasion de dresser le bilan des actions menées par le conseil municipal en 2012 et de poser les bases, pour les élus, de l'année suivante, en prenant en compte les besoins financiers et les projets de développement. De cela, découleront les budgets de fonctionnement et d'investissement pour 2013.

La réunion du Conseil Municipal du 30 novembre était principalement destinée à l'approbation définitive du PLU et à l'adoption des statuts, ainsi qu'à la désignation du siège social de la future intercommunalité « Lacs et Gorges du Verdon ».

Il est prévu que notre intercommunalité exerce les **compétences suivantes** :



Rolland BALBIS
votre Maire

Aménagement de l'espace communautaire

- > élaboration, approbation, suivi et révision d'un SCOT garantissant le développement harmonieux de chaque commune
- > constitution de réserves foncières à des fins d'aménagement d'intérêt communautaire
- > études de marché afin d'assurer des prestations d'intérêt communautaire.

Action de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

- > tourisme : promotion du territoire
- > en matière de développement économique : aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique et d'intérêt communautaire
- > les zones d'activités existantes à la création de la Communauté de Communes restent du ressort des communes.

L'intercommunalité exercera dans les mêmes conditions des **compétences optionnelles** relevant des groupes suivants :

Protection et mise en valeur de l'environnement

- > élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Dans ce cadre la Communauté de Communes se substituera de plein droit aux communes membres du SIVOM du Haut-Var
- > gestion du PIDAF
- > instruction des dossiers de réalisation et contrôle de l'assainissement autonome avec le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Politique du logement et du cadre de vie

- > étude sur l'ensemble de la Communauté de Communes des possibilités de logement par les communes
- > culture : promotion des manifestations proposées par les communes.

Action sociale d'intérêt communautaire

- > fonctionnement et gestion des initiatives pour la petite enfance avec contractualisation possible avec les communes et les associations
- > maison médicale d'intérêt communautaire
- > actions en faveur de l'emploi et de l'insertion des jeunes en partenariat avec la Mission Locale et la plateforme de formation.

Cette intercommunalité composée de onze communes — Aups, Aiguines, Artignosc, Baudinard, Bauduen, Moissac, Les Salles, Régusse, Tourtour, Vérignon et Villecroze — permettra de mutualiser les moyens financiers. Ceci afin d'assurer un meilleur service à notre population et de répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens que les communes isolées ont de plus en plus de mal à résoudre.

En cette année 2013, la ligne de conduite reste la même : maîtrise des dépenses de fonctionnement et poursuite des investissements structurants.

En matière d'investissement, un effort tout particulier va être réalisé pour la réfection de la place Général De Gaulle et la création de quatre appartements dans l'immeuble Roère. Ce projet s'inscrit totalement dans la définition de la loi SRU, à savoir recréer et tisser des liens sociaux dans le village.

Des cheminements piétons que l'on peut également appeler « liaisons douces » seront réalisés entre la fontaine de la Marianne et la bibliothèque.

Ensuite, la rue Ambroise Croizat aura des trottoirs plus larges et la route sera redimensionnée afin de sécuriser les accès à la poste et aux commerces.

En améliorant le cœur du village et le cadre de vie des villecroziens, en créant l'intercommunalité « Lacs et Gorges du Verdon », j'ai à cœur, chers concitoyens, d'œuvrer pour le bien commun et le développement de notre village.

Bilan de la saison touristique 2012

Par rapport à 2011, l'office de tourisme a vu sa fréquentation augmenter de 128 % en 2012.

Le nouvel emplacement de l'office de tourisme, sur la route d'Aups, a largement contribué à cette hausse exceptionnelle des visiteurs. En effet, plus de 3 900 adultes ont passé la porte de l'office cet été contre 1 712 en 2011. Les autres offices de tourisme du Haut-Var ont également enregistré une hausse de leur fréquentation sur la même période.

Les demandes principales concernent les randonnées pédestres, les grottes troglodytiques de Villecroze et les gorges du Verdon.

Cependant, l'œnotourisme a le vent en poupe. Il en est de même de la toute jeune « Route des Vins de Provence » mise en place par le Conseil général du Var.

Sur le territoire du Haut-Var, la commune de Villecroze peut se targuer d'offrir un choix exceptionnel de domaines viticoles. C'est pour cette raison que l'office de tourisme lui consacre un espace spécialement dédié.

Visite commentée du village

Les premières visites commentées du village ont eu lieu cet été, tous les mercredis matin de juillet et août. Les locaux et les vacanciers ont ainsi pu découvrir les petites ruelles de la commune, des anecdotes sur le vieux village mais aussi l'histoire de l'eau à Villecroze.

Visite des grottes troglodytiques

La saison 2012 a été très bonne. Plus de 13000 personnes, soit 22 % de plus que l'année précédente, ont visité les grottes de Villecroze, dans leur écrin du parc municipal. La hausse de la fréquentation est continue depuis plusieurs années déjà.

Les visites commentées ont été réintroduites cette année à 13h30 du lundi au vendredi. 318 personnes les ont suivies en juillet et août 2012. Des horaires plus adaptés sont en cours d'étude pour offrir ce service à un plus grand nombre de personnes.

Journées du patrimoine

Elles ont eu lieu les 15 et 16 septembre 2012.

A cette occasion, 240 personnes ont visité les grottes, dont l'entrée était gratuite, et une trentaine de participants sont venus découvrir le village grâce à la visite commentée, également gratuite pour ces journées.

En collaboration avec la commanderie du Ruou, nous espérons pouvoir ouvrir le domaine des Templiers pour les Journées du Patrimoine en 2013.



Semaine Varoise de la Randonnée pédestre

A l'initiative du Conseil Général et en partenariat avec l'association du CACS (Centre d'Animation Culturelle et Sportive), l'office de tourisme a participé les 3 et 4 octobre derniers à la Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre.

Ces marches étaient gratuites et accompagnées par un guide du CACS.

Nous avons accueilli 21 personnes pour la randonnée sur la Combe d'Aillaud et 33 personnes pour la randonnée autour des domaines viticoles de Saint-Jean et Château Thuerry.

Nous remercions ici nos guides, Henri Vallauri et Hubert Blanchard, membres du CACS, et nous espérons renouveler cette opération qui a attiré des personnes de toute la France.

le Var
Semaine Varoise de la
Randonnée Pédestre

« Plus de 10 ans...
Ça marche ! »

Randonnées gratuites et accompagnées à réserver dans vos offices de tourisme

Provence - Côte d'Azur
www.visitVar.fr
mobile.visitvar.fr

du 29 septembre au 7 octobre 2012

Logo de la Région PACA, FF Randonnée, CACS, PROVENCE CÔTE D'AZUR, LE TOURISME Var, and CONSEIL GÉNÉRAL du Var.



Valorisation du village

Label Jardin Remarquable

Nous avons présenté en 2011 un projet pour l'obtention du « Label Jardin Remarquable » pour le Parc Municipal. Ce label a été mis en place au niveau national en mai 2003 et signale au grand public les jardins dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable.

Diverses commissions se sont réunies et ont visité le parc. Nous sommes aujourd'hui particulièrement attentifs au résultat de la commission de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui s'est réunie en décembre 2012 pour statuer sur l'obtention du Label Jardin Remarquable.

Village de caractère

Parallèlement, nous avons demandé le classement de notre village en « Village de Caractère ».

Huit communes du Var se sont regroupées en association, sous la direction de M. Véran, Maire de Cotignac et Président de l'Association des Maires du Var, autour d'une Charte de Qualité dans le but de favoriser leur développement culturel et touristique tout en préservant et en valorisant leurs richesses naturelles, historiques, architecturales et humaines.

Trois conditions sont à réunir :

- > avoir moins de 3 500 habitants
- > avoir au minimum un monument ou un site inscrit ou classé.
A Villecroze, la chapelle Saint-Victor est inscrite sur la liste des sites et monuments naturels et les grottes troglodytiques sont un site classé.
- > présenter un ensemble de constructions anciennes intéressant et homogène.
A Villecroze, c'est le cas du vieux village.

Au moment où nous mettons sous presse, nous venons d'apprendre que la commune de Villecroze est officiellement classée « Village de caractère ».

Concours Maisons Fleuries

Les habitants de Villecroze ont pu participer en 2012 à l'opération Concours Maisons Fleuries, comportant 11 catégories.

Dans le bassin Amandier (Haut-Var Verdon), voici les résultats très prometteurs des administrés ayant participé au concours des Maisons Fleuries :

- > Catégorie 1 :
Maison avec jardin très visible de la rue
3^{ème} prix pour Lydie Schaeffer
(133 Boulevard Charles Bernard)
- > Catégorie 2 :
Décor floral installé sur la voie publique
3^{ème} prix pour Simone Chierico
(6 Place de l'Eglise)
- > Catégorie 5 :
Façade ou mur
1^{er} prix pour Walter Tasselli
(rue du Portail d'Airain, dans le vieux village)
- > Catégorie 8 :
Domaine, ferme, camping
1^{er} prix pour le Camping Club du Ruou

Nous adressons nos félicitations et nos remerciements à toutes ces personnes pour leur engagement dans le fleurissement et le développement touristique de notre village.

D'autres administrés avaient participé au concours dans d'autres catégories mais n'ont pas été retenus par le jury départemental. Nous tenons tout de même à les remercier vivement.

De plus, le Conseil général a décerné à la commune les encouragements pour sa participation au Concours départemental des Villes, villages et maisons fleuries.

Les actualités de l'office de tourisme

Toutes les manifestations et animations des communes du Haut-Var sont répertoriées dans l'agenda des Jardins du Haut-Var. Une version papier est éditée régulièrement. On la trouve dans les offices de tourisme, les mairies, les bibliothèques des communes participantes.

Un blog est également disponible à l'adresse suivante :

<http://jardinsduhautvar.blogspot.fr/>

Démarches funéraires

Afin de faciliter les démarches des familles en deuil, l'Association des Maires du Var a élaboré un devis-type concernant les prestations proposées par les entreprises de Pompes funèbres.

Paru au Journal Officiel, ce document est également disponible en mairie.

Il détaille les opérations nécessaires de celles qui sont facultatives. Ainsi, les familles peuvent librement choisir de souscrire ou non aux opérations facultatives.

Bibliothèque municipale

Le conseil municipal a choisi de rendre gratuite l'adhésion à la bibliothèque municipale.

Un point Internet y est, également gratuitement, à la disposition du public.

Retrouvez les horaires d'ouverture en page 2 de ce bulletin.

Vide-greniers et brocantes

Le vide-greniers du mois de mai est annulé en raison des travaux de la Place Général De Gaulle.

En revanche, le vide-greniers d'août aura bien lieu : **il se tiendra dimanche 18 août 2013.**

Les brocantes professionnelles continuent d'animer la place du village 3 fois par an. Elles sont organisées par l'association « Il était autrefois ... » et une 4^{ème} date sera sans doute programmée pour la saison 2013.

Utilisation de la déchetterie

> Désormais, les horaires de **la déchetterie du chemin des Suis** sont les mêmes toute l'année.

Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00.

Cette déchetterie est ouverte aux particuliers résidant sur la commune de Villecroze ainsi qu'aux artisans et commerçants dont le siège social est sur la commune. Pour y accéder, il faut se munir de la carte de déchetterie, délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Chaque usager doit trier au préalable ses déchets : bois / carton / électroménager / ferraille / divers.

Les végétaux coupés y sont acceptés, à l'exception des souches.

Les pneus et les bouteilles de gaz ne sont pas acceptés à la déchetterie.

De même, tout déchet non conforme au règlement intérieur sera refusé.

> **La décharge du haut des Combes** accepte exclusivement les gravats inertes.

Le dépôt de tout autre déchet est soumis à contravention.

> Nous vous rappelons également qu'un service de **ramassage des monstres** est mis en place par la mairie le dernier mardi de chaque mois. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur la liste du ramassage en téléphonant à l'accueil de la mairie au 04 94 70 63 06.

Attention : les bacs à douches, éviers et autres gravats ne sont pas des monstres. Il vous appartient de les amener à la décharge des gravats.

La police rurale est habilitée à verbaliser toute infraction constatée sur la commune (dépôt sauvage de déchets, non-respect du règlement de la déchetterie...) et les contrevenants encourent une amende allant de 35 € à 1 500 €.



Nouveau : menus de la cantine

Les menus de la cantine sont désormais accessibles en ligne : [menus du restaurant scolaire](#).

Jardins du Haut-Var

Retrouvez le programme pour novembre-décembre sur la page [Office de tourisme](#).



Travaux place Général De Gaulle



*Avis
à la population*

Nous vous informons que les travaux de réfection de la Place Général de Gaulle commenceront le lundi 19 novembre 2012.

Le marché hebdomadaire sera alors déplacé sur le parking du Pré de Fine.

Du **nouveau** sur le **site** de la **commune**

Depuis sa création il y a presque trois ans, le site de la commune connaît un franc succès. Il enregistre en effet plus de 1 300 visites mensuelles.

Depuis novembre 2012, les menus du restaurant scolaire sont consultables en ligne.

Certains formulaires dont vous avez besoin (autorisation de surtonnage, autorisation de brûler...) sont déjà téléchargeables sur le site. D'autres suivront bientôt.

Les bulletins municipaux y sont aussi présents ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux.

Suivez l'actualité de votre commune sur notre site :

www.mairie-villecroze.com

Des **nouvelles** du **Haut Débit**

Le 25 juillet dernier, un Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre (NRA-ZO) a été inauguré par le maire, le conseil municipal et Orange.

Cet équipement permet à 200 foyers de bénéficier d'une montée en débit et à 10 foyers d'accéder à l'internet à haut débit. Les habitants concernés se situent sur les quartiers de Thuerry, La Gourre, La Colle et Le Barretian.

Un autre Nœud de Raccordement d'Abonnés est en cours de travaux, chemin du Labourié. De la fibre optique sera installée, à l'intérieur du génie civil existant, jusqu'au boîtier de raccordement. Cet aménagement permettra à environ 500 foyers de bénéficier de ce nouvel équipement qui devrait être opérationnel à l'été 2013.

La place se rénove

Un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) a été lancé au printemps 2012 pour la maîtrise d'œuvre, l'ordonnancement, le pilotage de chantier et la coordination concernant l'aménagement de la place Général De Gaulle.

Les entreprises retenues sont :

- > La SNTC pour la partie sol et VRD (Voirie et Réseaux Divers)
- > Electrovar pour la partie électricité



La 1^{ère} tranche des travaux a commencé.

Une réunion publique s'est tenue le 4 octobre 2012. A l'aide de vidéos et de diaporamas, la population a ainsi pu découvrir le projet. Une seconde réunion publique, prévue à mi-chantier, aura lieu pour présenter l'avancement et le bon déroulement des travaux.

Les lignes directrices de ce réaménagement sont :

- > diminuer significativement le nombre de voitures en stationnement sur la place
- > développer le boulo-drome
- > améliorer la place pour la tenue du marché hebdomadaire et des manifestations locales, dont la fête de la Saint-Romain.

Les travaux ont débuté le 19 novembre 2012. Ils se dérouleront en 2 tranches :

- > La 1^{ère} tranche concerne la rénovation et la mise aux normes du réseau d'eau potable (suppression des plombs) du côté où sont situés les commerces et les habitations. L'Apave, organisme de contrôle et de maîtrise des risques, effectuera un contrôle hebdomadaire des travaux.
- > La 2^{ème} tranche concernera le parking et le terrain de boules.



La réception des travaux est prévue courant mai 2013.

Pendant la durée des travaux, le marché hebdomadaire est transféré au pré de Fine.

Pour se garer, le parking Rampal et le pré de Fine sont recommandés.

L'accès à la Maison des Associations et au tennis sera possible pendant toute la durée des travaux.

Un exemple d'aménagement futur de la place.

Maison Roux

Concernant la réhabilitation de la Maison Roux, le permis de construire est déposé et la mairie a reçu en novembre l'avis favorable de la part des Bâtiments de France.

La consultation des entreprises aura lieu début 2013 pour un démarrage des travaux prévus au second trimestre 2013.

Cette réhabilitation va permettre de créer 4 logements, un T2 et trois T3, ainsi que des locaux commerciaux au rez-de-chaussée.

Création de trottoir

Afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, conformément à la loi Handicap du 11 février 2005, le Conseil général va financer et réaliser la mise en place d'un trottoir qui ira de la bibliothèque municipale jusqu'à la fontaine de la Marianne et se prolongera face à l'église.

En conséquence, les places de stationnement en face du portail de l'église seront supprimées.

Par contre, des places de stationnement à durée limitée seront créées en face de l'épicerie.

Les travaux devraient débuter au 1^{er} trimestre 2013.



Le dispositif installé au bas du parking Rampal.

La commune s'équipe

Suite au MAPA (Marché à Procédure Adaptée) lancé à l'été 2012, la commune est équipée, depuis fin novembre, d'un système de vidéoprotection. D'un coût de 63 000 €, cette installation est subventionnée à hauteur de 40 % par l'Etat.

Ce dispositif comprend 8 caméras, réparties sur tous les parkings du village ainsi que sur la mairie.

C'est l'entreprise CIEL, dont l'offre était la plus avantageuse économiquement, qui a été choisie pour réaliser cette installation.



L'enrochement réalisé sur la vieille route d'Entrecasteaux.

Entretien des chemins

Suite à un éboulement provoqué par les inondations de 2010, des travaux ont été réalisés sur la vieille route d'Entrecasteaux, dans le secteur de Point P. Pour ces travaux, l'Etat verse à la commune une subvention de 67 000 €.

Les berges ont été remises en état afin de rouvrir le passage et de permettre, si nécessaire, l'accès à la conduite d'eau potable qui dessert la commune de Villecroze.

Un **coup de main formidable** pour tous les **petits travaux**

L'association Présence Verte, en sa qualité de partenaire social des communes varoises, vous informe de la création de la nouvelle activité « Jardinage Petit Bricolage » assurée par l'association partenaire d'aide à domicile ACAP83.

Ce service est ouvert à tout public et tout profil : devis gratuit, paiement par CESU ou chèque bancaire, réduction fiscale ou crédit d'impôt.

Contact : ACAP83 à Aups
04 94 60 38 66
0800 01 94 60

Précarité énergétique

Pour les propriétaires occupants à faibles revenus, différentes aides sont possibles pour réaliser des travaux de rénovation thermique.

Pour vérifier votre plafond de ressources, il faut contacter l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat) à Toulon au 04 94 46 82 51.

Les différents partenaires impliqués dans cette opération sont : les fournisseurs d'énergie, la Direction de l'Habitat du Conseil général du Var et le PACT (Protection Amélioration Conservation Transformation de l'habitat) du Var.

Un **nouveau logement** pour le **CCAS**

Le 15 novembre dernier, le CCAS a acquis un nouveau logement situé rue Roger Maurice.

Cet appartement de 35 m² sera loué en meublé. La commission d'attribution des logements du CCAS se réunira en 2013.

Permanences **Sécurité sociale**

La CPAM du Var n'assure plus de permanence à Villecroze en raison du peu de fréquentation. Il est toutefois possible de prendre un rendez-vous au 36 46 pour rencontrer en mairie un conseiller CPAM. Les permanences sur Salernes sont maintenues chaque mardi après-midi.

Compagnons Bâisseurs de **Provence**

Cette association intervient pour des travaux de rénovation de bâtiments vétustes en direction des propriétaires occupants à faible revenus.

Contact : Antenne du Var
 4, place Barboulin
 83410 Saint-Maximin
04 89 11 18 33

Noël au **CCAS**

> Le 19 décembre, le CCAS a organisé le goûter de Noël pour les seniors à la Maison des Associations. Le groupe vocal Brin d'bonheur, dirigé par Paul et Anne-Marie Winterstern, a égayé l'après-midi par ses interprétations enlevées de chansons françaises.

> Pour les colis de Noël 2012, à destination des villecroziens de plus de 70 ans, c'est le domaine Saint-Jean de Villecroze qui a été retenu cette année.



Colis de Noël 2012.

La police rurale au service de nos aînés

En liaison avec la Brigade de gendarmerie d'Aups — Salernes et le CCAS de Villecroze, la police rurale de Villecroze vient de mettre en place les opérations suivantes :

- > Opération Tranquillité Seniors, destinée à améliorer la sécurité des personnes âgées qui en font la demande
- > Opération Tranquillité Vacances : lors des vacances d'été, la police rurale ou la gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce lors de patrouilles quotidiennes.

Pour en bénéficier, il suffit de se signaler auprès de la police rurale en remplissant un formulaire, disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !





Comité Communal des Feux de Forêt

Le CCFF de Villecroze organise le vendredi 25 janvier à 18h une réunion afin de remettre à jour la liste et les cartes d'identité des bénévoles. En effet, celles-ci sont valables 5 ans et arrivent à leur terme.

Vous souhaitez vous engager bénévolement pour la protection contre les incendies et la surveillance des forêts, rejoignez l'équipe du CCFF.

Contact : Christophe Guiol
06 73 69 01 66

Ramonage annuel des fours et cheminées

Il est rappelé que les propriétaires sont tenus de faire visiter et ramoner leurs fours et cheminées au moins une fois par an. Ces opérations doivent avoir été effectuées avant **le 30 novembre 2012**.

La réparation, voire la démolition si nécessaire, des fours ou cheminées dont l'état de délabrement ferait craindre un incendie ou d'autres accidents pourra être prescrite par l'autorité municipale.

Les infractions seront arrêtées et poursuivies conformément aux lois.



Initiation aux arts du cirque pour les enfants.

Les activités Lez'Arts du Sport

Nos cours dans la salle de motricité de l'école de Villecroze :

Lundi : Atelier HIP HOP hebdomadaire

- > de 16h45 à 17h45 pour les enfants de 6 à 9 ans
- > de 17h45 à 18h45 pour les Ados

Cours de Gym adulte « nouveau »

- > de 18h45 à 19h45

Mercredi : Atelier initiation aux arts du cirque

- > de 14h15 à 15h15 pour les enfants de 6 à 9 ans
- > de 15h15 à 16h00 **nouveau cours de Baby Cirque** pour les 3-5 ans

Les activités de l'année 2011-2012 nous ont permis de travailler avec différents partenaires tels que les enseignants de l'école primaire du village dans le cadre du projet d'école Cirque qui s'est finalisé par une jolie représentation en juin 2012 et a ainsi créé de nouveaux contacts.

Pour l'année 2012-2013, nous intervenons encore avec l'institut médico-éducatif de Salernes, le collège Henri Nans d'Aups, l'école primaire de Tourtour et un nouveau cours hebdomadaire à Régusse en partenariat avec l'association Fana des loisirs.

L'association organise aussi des stages Danse et Cirque durant les vacances scolaires (vacances de février et de printemps) à Salernes en partenariat avec l'association Jabirue.

Contact : 07 50 32 73 98
06 23 82 55 85
lezartsdusport@orange.fr

Occupation des salles municipales

Une réunion de planification pour l'occupation des salles municipales par les associations a été organisée le 29 août 2012.

En effet, de plus en plus d'activités sont proposées par les associations et il est devenu nécessaire de prévoir et partager les créneaux, en particulier pour la Maison des Associations.

Nous vous rappelons l'ensemble des salles municipales disponibles :

- > Maison des Associations
- > Local de la Souvenance
- > Office de tourisme (hors saison touristique)
- > Maison Arèse (sauf mercredi après-midi)
- > Salle de motricité (dans l'enceinte de l'école)

Par ailleurs, nous vous informons que toutes les tables et chaises de la Maison des Associations ont été changées fin 2012.

Union Bouliste Villecrozienne

Avec quelques passionnés et bénévoles, nous avons décidé de faire renaître l'UBV (Union Bouliste Villecrozienne) créée en 1970.

Pour reprendre la suite de nos prédécesseurs, Messieurs Paille, Peno, Trucq et Ponsi, un bureau a été constitué :

- > Jean-Louis Roux, président
- > Jacques Leroux, trésorier
- > Williams Lucchetti, secrétaire

Le siège social a été fixé au cercle de l'Avenir, place Général De Gaulle.

Quelques concours conviviaux ont déjà été organisés, regroupant jusqu'à 40 participants.

Compte tenu de l'aménagement en cours de la place, nous envisageons, pour les années à venir, d'autres concours plus importants.

Le bureau tient à remercier ici les donateurs pour leur générosité : les domaines de Thuerry, de Saint-Jean et de Valcolombe, le Cercle de l'Avenir et Lei Boutentrains villecroziens.

Les joyeuses nouvelles de l'ADV

L'ADV attaque une nouvelle année théâtrale axée sur les enfants qui sont très motivés et pleins d'enthousiasme !

Nous donnons cette année, vu la conjoncture morose, priorité à la comédie, ainsi tous nos ateliers présenteront des spectacles remplis de bonne humeur.

Notre bureau a changé, la présidente Marthe Ambrosioni a démissionné ainsi que la trésorière Sylvie Bouteiller. C'est donc une nouvelle équipe menée par Joyce Favre qui va vous entraîner dans une programmation bien sympathique.

Nous avons débuté la saison par notre festival d'automne « Les Automnales » le vendredi 12 octobre avec une pièce amusante et cocasse *Le canard à l'orange*, mise en scène par la troupe Carpe Diem.

Le samedi 13 octobre de 14h00 à 18h00, Alain Coudert, professeur et écrivain, a animé des ateliers d'écriture pour enfants et adultes. Puis le soir la troupe Carpe Diem nous a encore ravi avec une énigme policière très bien ficelée.

La programmation se poursuit avec le buffet des associations le 17 novembre dans lequel l'ADV a été « espagnole » avec tapas et sangria, le même jour nos ateliers « petitous » sont allés voir un très beau spectacle *Kindur* au théâtre de Draguignan.



Atelier des petitous de l'ADV au Mai théâtral 2012.

Le 9 décembre, goûter de Noël dans le cœur du village.

Le 12 janvier 2013, nous amenons nos ateliers « primaires » à Draguignan pour voir *S'envoler, conte boréal*, un spectacle poétique et émouvant.

Le 13 janvier 2013, l'ADV organise un loto théâtral avec galette des rois et cidre !

Ensuite le 27 janvier, les ateliers « collèges », « lycées » et « adultes » vont à Draguignan pour un moment de folie et d'humour dévastateur avec la troupe de clowns russes *Les Semianyki*.

Le 9 février, M. Costes, conteur provençal, nous envoûtera avec ses merveilleux contes et enfin, du 3 au 19 mai, nous espérons vous voir nombreux à notre 24^{ème} Mai Théâtral !

Le Jumelage

Cet été, le traditionnel loto du 14 juillet a réuni quelques 200 personnes sur la place du village. Il fut particulièrement réussi.

Le 17 novembre, nous avons organisé à la Maison des Associations un apéritif pour tous en coordination avec les autres associations de Villecroze.

Le 9 décembre, nous avons organisé, avec plusieurs associations du village, un marché de Noël devant la

bibliothèque municipale. Ce fut l'occasion de créer un peu d'animation dans notre village en cette période de fête et de retrouver la convivialité partagée l'an dernier.

Les activités pour 2013 (voyages, réceptions, animations) seront décidées à l'occasion de notre assemblée générale du 11 janvier 2013.



Loto du 14 juillet



L'atelier de Yoyo

Après la période estivale, les cours de couture ont repris. Nous rappelons que ces cours ont pour but la création et la réalisation de vêtements (ou autres travaux) personnalisés selon le souhait de chacune. Les cours ont lieu le mercredi de 14h30 à 17h00 (hors vacances scolaires) au 377 chemin des Alumines à Villecroze. Un défilé de mode pour enfants en collaboration avec l'école de Villecroze et la possible participation des parents est toujours d'actualité.

Toutes les personnes voulant apprendre l'art de la couture ou voulant se perfectionner dans cet art sont les bienvenues.

Contact : Yolande Guillain - **04 94 67 53 09**
133, chemin des Combes - 83690 VILLECROZE

Les activités du CACS

La nouvelle saison a commencé et, comme chaque année, le CACS vous propose hebdomadairement diverses activités, comme la gymnastique, les randonnées pédestres, des cours de photographie numérique et des cours d'informatique. Le planning de ces activités est affiché et disponible en mairie.

L'atelier Informatique a bénéficié d'une subvention municipale pour l'installation d'une ligne internet et pour l'installation électrique permettant le branchement simultané de plusieurs ordinateurs. Prochainement, nous prévoyons d'ouvrir une section « Danse de salon ». L'association organise également diverses animations : galette des rois, repas de fin de saison...

Les sorties culturelles ont beaucoup été appréciées :

- > Du 16 au 20 avril 2012, notre président a organisé un voyage dans son pays d'origine, la Hollande. De nombreux sites ont été visités, le parc de Keukenhof constitué de milliers de fleurs, dont les légendaires tulipes, les moulins, promenade sur les canaux, visite de la criée aux légumes locaux,



Les célèbres tulipes de Hollande.



Le parc informatique du CACS.

fabrication du fameux fromage, des sabots, la grande digue, Amsterdam, visite de nombreux petits villages très pittoresques... Ce voyage court mais riche en découvertes, bien organisé, nous a enchantés et nous a fait connaître en plus les habitants, très accueillants et sympathiques. Encore une fois, merci au président.

- > La sortie à Toulon a également été fort appréciée : visite de la base navale et d'un bâtiment de surface, montée en téléphérique au Mont Faron, déjeuner dans un restaurant panoramique, visite du mémorial du Débarquement.

Pour 2013, l'association envisage de passer une journée en Camargue pour visiter une manade et effectuer une balade en bateau à roues à aubes.

Une autre journée est également prévue pour visiter le Colorado provençal de Rustrel.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons comme nouvel adhérent.

Contact : **06 74 85 50 49**
04 94 84 67 81
cjonkhoff@wanadoo.fr

La crèche

Les nouveaux arrivants à Villecroze, en sortant du village, peuvent apercevoir, surplombant légèrement la route, une bâtisse aux poutres imposantes.

Devenus parents heureux (le bonheur absolu du papa et de la maman à peine masqué par les yeux rougis du manque de sommeil), ils découvriront que ce lieu au nom mystérieux, Leï Drôle, est une crèche, une pépinière pour p'tits boutchous.

Passant timidement le portillon vert pour la première fois, les nouveaux parents se retrouvent sur la terrasse couverte qui accueillera par beau temps les repas et le goûter des « drôles ».

Franchissant un second portillon, les parents des plus pitchounes passent par le jardin sous des arbres à l'ombre desquels on imagine sans peine fuser les rires des enfants. Une entrée latérale donne alors sur l'espace des bébés, petite salle jonchée de jeux d'éveil, posés sur des tapis de sol qui protègent les reptations frustrantes, les quatre-pattes frénétiques et les premiers pas mal assurés.

Pour les plus grands, c'est par la porte principale que se fait l'entrée. Là, qu'il soit dans le groupe des « moyens » ou des « grands », le petit (enfin, le grand) retrouve les visages familiers qu'il connaissait chez les bébés, puisque les adultes tournent d'un groupe à l'autre.

Alors, petits ou grands, la larme à l'oeil, il faut laisser son enfant entre les mains attentionnées des adultes de la crèche, avec qui il va s'adonner aux jeux moteurs, aux puzzles, voire à l'éveil corporel qui constituent son quotidien. Et, le soir venu, rongés de remords, papa et maman viennent chercher pitchoun ou pitchounette, et à le voir arborer son grand sourire, maman est rassurée (papa aussi, mais il le cache, parce que bon, zut, on est un homme, quoi !).

Début septembre, la crèche a pu réouvrir ses portes, cependant la situation reste précaire, même si la municipalité a sensiblement augmenté sa subvention pour les enfants de Villecroze pour l'année 2012. 2013 reste à construire...



Calendrier de la Rose d'Automne

Depuis la rentrée, nous avons fait un voyage en Italie, aux *Cinque Terre* : voyage splendide, journées inoubliables, rencontres savoureuses... Nous en sommes revenus ravis et charmés.

Puis, du 3 au 6 novembre, nous sommes allés en Espagne découvrir Barcelone.

La fin d'année a été bien remplie :

- > Sortie au cabaret *Le Cochon rose* le 29 novembre
- > Repas de Noël à la Maison des Associations le dimanche 16 décembre.

Le 1^{er} trimestre 2013 sera lui aussi bien chargé :

- > Loto du Blanc le mercredi 9 janvier 2013
- > Journée avec Euro Bien-Être le 23 janvier 2013
- > Assemblée générale le samedi 26 janvier 2013 à 14h30
- > Loto — Crêpes partie le mercredi 13 février 2013
- > Journée Pro-confort le 20 février 2013.

Au printemps, les enfants de la crèche viendront passer une après-midi avec nous et déguster les ganses.

Les sorties de printemps sont à l'étude.



Souvenir du délicieux voyage en Italie.

Manifestations du premier semestre 2013

SAMEDI 5 JANVIER	Cérémonie des vœux du Maire	Mairie	Maison des Associations
DIMANCHE 13 JANVIER	Loto théâtral	ADV	Maison des Associations
VENREDI 25 JANVIER	Réunion du CCFF	CCFF	
SAMEDI 26 JANVIER	Soirée lecture et Conte	ADV	Maison des Associations
SAMEDI 9 FÉVRIER	Contes	ADV	Maison des Associations
SAMEDI 16 FÉVRIER	Carnaval	Leï Boutentrains	Village et Maison des Associations
SAMEDI 9 MARS	Soirée Cabaret	ADV	Maison des Associations
DU 16 AU 28 MARS	Journées de la Science pour les Enfants	Gulliver	Maison des Associations
VENREDI 19 AVRIL	Concert de chant	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
DIMANCHE 28 AVRIL	Bourse aux Plantes	Mairie	Parc municipal
DU 2 AU 19 MAI	Mai théâtral	ADV	Maison des Associations
VENREDI 10 MAI	Concert de piano	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
SAMEDI 25 MAI	Concert	CACS	Maison des Associations
VENREDI 31 MAI	Concert de cor	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
VENREDI 14 JUIN	Concert pour quatuor à cordes	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
SAMEDI 22 JUIN	Fête de la Saint-Jean	Leï Boutentrains	
SAMEDI 22 JUIN	Course de côte	ASA BTP	
DIMANCHE 23 JUIN	Course de côte	ASA BTP	

Bonjour les bébés...

VADROT Loan, Dany, Edgard	12/09/2012
DULONG Célia, Hélène, Julia	27/09/2012
MAZZOLA VALLET Sandro	15/10/2012
FABRE Antonio, Eric	20/11/2012
MORSLI Issam	20/11/2012

Pour le meilleur

COUSTENOBLE Isabelle, Monique et FRENDO Thomas	06/08/2012
BERTHELOT Claire, Carole et SAPPA Bertrand, Christian, Michel	18/08/2012
BOUILLANT Camille, Marie, Pascale et DULONG Yohann, Fabio	25/08/2012
LANDRU Christine, Louise, Régine et LECLOUX Yannick, Yvon, Emile	20/12/2012

Ils nous ont quittés...

WEBER Marguerite, veuve DUGLOS	12/07/2012
VASLIN Jacques, Maurice	13/09/2012
BEZKROVNY Olga épouse DUMAS	22/09/2012
BOURJAC Fernand	19/10/2012
PERTUZOT Eric, Guy	15/11/2012